

**Projet d'amélioration de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha!  
par le ministère des Transports**

**Compte rendu de la séance de médiation  
tenue le 9 septembre 2004 à 19 h 30, Cabano**

**PARTICIPANTS À LA RENCONTRE**

**REQUÉRANTS**

M. Claude Leblanc  
(Gestion Jolino inc.)

M<sup>me</sup> Rita Pelletier  
accompagnée de  
M. Gratien Ouellet

M. Berthier Thibault  
(Salon du débosselage enr.)

M. Claude St-Pierre  
et M<sup>me</sup> Lynda Viel  
(propriétaires d'une bâtisse  
commerciale et exploitants de  
2 commerces à Cabano)

M<sup>me</sup> Denise Bossé  
et M. Sylvain Bossé  
(Gaz Bar F. Bossé inc.)

M. Lucien Ouellet  
accompagné de M. Denis Lajoie  
(Club de motoneige du  
Témiscouata inc.)

Ont assisté à la rencontre : M<sup>me</sup> Noëlline Deschamps, M<sup>me</sup> Marie-Josée Dobson et M. Éric Moreau

**PROMOTEUR** (Ministère des Transports, Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine)

M. Jean-Louis Loranger  
(directeur)

M. Victor Bérubé  
(chef de service)

M. Louis Belzile  
(chargé de projet)

**BAPE**

M<sup>me</sup> Nicole Boulet  
(médiatrice)

M<sup>me</sup> Marie-Josée Méthot  
(coordonnatrice)

M<sup>me</sup> Isabel Bernier-Bourgault  
(analyste)

**RESPONSABLE DU COMPTE RENDU**

M<sup>me</sup> Isabel Bernier-Bourgault

**SÉANCE DE MÉDIATION**

**Mot de la médiatrice**

- Mot de bienvenue et explication du déroulement de la séance de médiation. Demande aux requérants d'exposer leurs préoccupations face au projet.

**Présentation de M. Claude Leblanc**

- Explication des inconvénients que le projet lui a causés tels que la perte de son locataire commercial et les pertes financières associées.

#### Information de M. Claude Leblanc

- Utilisation de ses bâtisses par l'ancien locataire et raisons qui ont entraîné son départ.
- Précisions sur la décision de vendre ses bâtisses.

#### Échange entre le promoteur et M. Claude Leblanc

- Responsabilité du projet à l'étude dans la décision du locataire de partir.

#### Échange entre la médiatrice, M. Claude Leblanc et le promoteur

- Attentes de M. Leblanc à l'égard du promoteur.
- Valeur foncière de ses bâtisses.

#### **Présentation de M<sup>me</sup> Rita Pelletier**

- Explication de ses appréhensions au sujet du déplacement de sa fosse septique et de son champ d'épuration situés sur une partie de son terrain qui serait expropriée avec la réalisation du projet.

#### Échange entre M<sup>me</sup> Rita Pelletier, M. Gratien Ouellet et le promoteur

- Possibilités de déplacer les installations de M<sup>me</sup> Pelletier sur son terrain.
- Proposition du promoteur permettant d'éviter l'expropriation d'une partie du terrain de M<sup>me</sup> Pelletier.

#### **Présentation de M. Berthier Thibault**

- Explication des impacts qu'aurait le projet sur son atelier de carrosserie comme une perte de visibilité, une baisse de revenus et une baisse de la valeur de revente.

#### Information de M. Berthier Thibault

- Explication de la provenance de sa clientèle, de l'importance relative de la vente d'autos dans son chiffre d'affaires et information sur ses activités de remorquage.
- Explications sur l'importance d'une bonne visibilité pour son commerce.

#### Échange entre M. Berthier Thibault et le promoteur

- Délais d'intervention pour les remorquages sur la route 185.

#### **Présentation de M. Claude St-Pierre**

- Explication des impacts qu'aurait le projet sur ses commerces, plus particulièrement la perte d'accès direct à la route 185.
- Explications concernant l'importance de modifier le projet afin de maintenir cet accès.

#### Information de M. Claude St-Pierre

- Relation franchisé – franchiseur ; précisions sur l'indépendance et l'exclusivité territoriale des franchisés et le rôle du franchiseur.
- Explications sur l'importance de maintenir ses acquis.

#### Échange entre M. Claude St-Pierre et le promoteur

- Solutions avancées par M. St-Pierre, soit l'ajout d'un carrefour ou encore l'expropriation de ses commerces.
- Proportion des clientèles locale et passante, établissement récent d'un restaurant en bordure de la route 185 sans accès direct.

#### Échange entre M. Claude St-Pierre, M<sup>me</sup> Lynda Viel, la médiatrice et le promoteur

- Possibilité pour les requérants d'être accompagnés de conseillers aux séances de médiation.
- Information sur les limites légales et réglementaires du promoteur.

#### **Présentation par le promoteur d'une simulation visuelle du projet**

#### **Présentation de M. Lucien Ouellet et de M. Denis Lajoie**

- Explication des impacts du projet sur le Club de motoneige du Témiscouata inc., soit la séparation de la bâtisse (relais) des pistes de motoneige.

#### Information de M. Denis Lajoie

- Financement du club de motoneige et explications au sujet de l'importance que la bâtisse soit à côté des pistes.

#### Information du promoteur

- Solutions possibles pour donner accès aux pistes de motoneige à partir de la bâtisse ou pour déplacer la bâtisse.
- Explications concernant l'acquisition de gré à gré et la *Loi sur l'expropriation*.

#### Échange entre M. Denis Lajoie, M. Lucien Ouellet et le promoteur

- Sites potentiels pour le déménagement de la bâtisse, zonage requis.

#### **Présentation de M. Sylvain Bossé**

- Explication des impacts du projet sur son commerce, soit la perte de visibilité et une diminution importante de l'achalandage.

#### Information de M. Sylvain Bossé

- Propriétaire de toutes les installations sauf l'enseigne qui appartient à Ultramar et leurs responsabilités mutuelles.

- Services offerts et heures d'ouverture.

Échange entre M. Sylvain Bossé, la médiatrice et le promoteur.

- Solutions envisagées par M. Bossé : déplacer un échangeur ou construire une nouvelle bretelle, compensation.

Discussion générale sur les critères qui ont mené au choix du tracé, l'implication de la municipalité et la possibilité de compenser les préjudices causés par le projet.

**Mot de la fin de la médiatrice.**

Compte-rendu fait le 16 septembre 2004